

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 mars 2018

ACTUALISATION
DU PLAN DE
FINANCEMENT ET
DU PARTENARIAT
POUR LE PROJET
INTERREG DIGIPRO

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mars à vingt heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

N° CS2018-14

Convocation du : 15 mars 2018

Secrétaire de séance : Joseph DEAGE

Nombre de délégués
titulaires

Membres présents :

en Exercice : 43

• Délégués titulaires :

Nombre de délégués

M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Claude
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD –
M. Jean-François CICLET – M. Hubert BERTRAND –
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –
M. Daniel RAPHOZ – M. Dominique BONAZZI –
M. Joseph DEAGE – M. Jean DENAIS – M. Pierre
FILLON – M. Jean NEURY

Présents : 29

Pouvoirs : 4

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard
BOCCARD – M. Christian AEBISCHER, suppléant de
M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc BOCQUET,
suppléant de M. Michel MERMIN –
Mme Marie-Antoinette MOUREAUX, suppléante de
M. Patrick PERREARD – Mme Rose-Marie GERMAIN,
suppléante de M. Régis PETIT – M. Denis LINGLIN,
suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Michel
BRULHART, suppléant de M. Vincent SCATTOLIN –
M. François DEVILLE suppléant de M. Claude
MANILLIER

- **Délégués représentés :**

M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Sébastien MAURE donne pouvoir à M. Marin GAILLARD – M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Patrice DUNAND – Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M. Christophe BOUVIER

- **Délégués excusés :**

M. Bernard BOCCARD – M. Antoine BLOUIN – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – M. Jean-Luc SOULAT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Serge SAVOINI – M. Sébastien MAURE – M. Christophe MAYET – M. Patrick PERREARD – M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON – Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Christian PERRIOT – M. Claude MANILLIER

ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DU PARTENARIAT POUR LE PROJET INTERREG DIGIPRO

Par délibération n° CS2017-75 du 14 décembre 2017, le Comité syndical a approuvé le dépôt du projet CITE DES METIERS – DIGIPRO auprès des instances du Secrétariat Conjoint INTERREG France-Suisse.

Les modifications intervenues entre le Comité syndical du 14 décembre 2017 et le dépôt du dossier appellent une nouvelle délibération visant à mettre à jour le plan de financement. Le budget a connu une évolution liée à une estimation affinée des dépenses de fonctionnement du Pôle métropolitain sur la durée du projet (36 mois). La Région Auvergne Rhône-Alpes, Direction Régionale de la Formation et de l'Apprentissage, devient partenaire du Pôle métropolitain (sa participation financière, à hauteur de 41 883 €, correspond à la valorisation de temps de travail de 3 agents ainsi que des frais administratifs).

Le présent projet de délibération porte sur l'actualisation du budget du projet.

Le projet DIGIPRO permet de créer un réseau territorial et un service intégré auprès des entreprises et des habitants pour l'orientation, la formation, la création d'entreprises. La Cité des Métiers du Grand Genève poursuit l'objectif de coordonner les actions menées sur le territoire par les professionnels de l'emploi-formation et propose aux habitants du territoire une offre lisible, coordonnée et répondant aux besoins spécifiques du terrain. Il s'agit d'informer sur les compétences de demain, au regard des domaines d'excellence développés sur le Genevois français et le Grand Genève.

Afin de pouvoir coordonner ce programme d'actions ambitieux, il est proposé l'élaboration d'une opération Interreg V pour la période 2018-2020. Le Pôle métropolitain endosse le rôle de chef de file pour la partie française. Le chef de file pour la partie suisse est l'Office Cantonal Pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue de la République et Canton de Genève.

Le dépôt du projet CITE DES METIERS – DIGIPRO auprès des secrétariats conjoints INTERREG français et suisse a ainsi été effectué le 12 janvier 2018, avec un comité de programmation prévu en juin.

Modification du budget

Le budget total du projet est de 670 351.75 € sur la période 2018-2020.

Pour le Pôle métropolitain, le budget de l'opération recouvre la valorisation des ressources humaines de 0.4 ETP, les frais administratifs afférents, des frais d'investissement et de fonctionnement pour un montant de 446 860.54 €. Le montant initial prévu dans la délibération du 14 décembre 2017 était de 412 373 €.

Si le taux de valorisation INTERREG atteint 75%, soit 335 145 €, le coût de la participation du Pôle métropolitain s'élèvera alors à 111 715 € (contre une participation initiale INTERREG espérée de 309 280 €, et une participation de 103 093 € du Pôle métropolitain).

Le budget du Pôle métropolitain autorise aujourd'hui un engagement à cette hauteur.

Plan de financement

	France	Suisse	Total
Frais de personnel	85 092.66€	108 896.49 €	193 989.15 €
Frais de bureau et administratifs	12 763.90 €	17 108.64 €	29 872.54 €
Déplacements et hébergement	0 €	4 277.16 €	4 277.16 €
Recours à des compétences externes	371 836.98 €	12 831,48 €	384 668.46 €
Dépenses d'équipement	19 050 €	21 385.80 €	40 435.80 €
Dépenses infrastructures et travaux	0,00 €	17 108.64 €	17 108.64 €
TOTAL	488 743.54 €	181 608.21 €	670 351.75 €

Nature des dépenses du Pôle métropolitain par catégorie

Frais de personnel	48 672.66€
Frais de bureau et frais administratifs	7 300.90€
Recours à des compétences externes	371 836.98€
Dépenses d'équipement	19 050€
TOTAL	446 860.54€

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la modification budgétaire du projet «Cité des Métiers - DIGIPRO», d'un budget total de 670 351.75 € sur la période 2018-2020, dont 446 860.54 € de dépenses portées par le Pôle métropolitain du Genevois français ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à solliciter, auprès des autorités INTERREG France-Suisse, une participation financière de l'Union européenne de 366 557.66 € pour l'ensemble des dépenses portées par le Pôle métropolitain et la Région Auvergne Rhône-Alpes, correspondant à un taux de 75 % du montant de dépenses subventionnables au titre du FEDER ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet «Cité des Métiers - DIGIPRO».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

28 MARS 2018

Le Président,
Jean-Dominique Genin



Envoyé en préfecture le 29/03/2018

Reçu en préfecture le 29/03/2018

Affiché le



ID : 074-200075372-20180322-CS2018_14-DE